



association de soutien et
d'aide aux sortants de prison

RAPPORT D'ACTIVITE

BILAN 2014

ORIENTATION 2015

*Approuvé par le Conseil d'Administration du 12 mars 2015
et*

présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 Avril 2015

12 rue Charles Fourier 75013 PARIS
Tél 01 45 81 17 57 - Fax 01 45 81 29 32 - mrssiege@mrsasso.fr
N° SIRET 419 410 220 00026
www.mrsasso.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des membres au 31 décembre 2014

Fondateur, Président honoraire

M. Jean SCHEWIN

Président d'Honneur

M. Xavier LARERE *Conseiller d'Etat honoraire*

Présidente

Mme Claire TRANCHIMAND

Secrétaire Général, Trésorier adjoint

M. Didier CHARLET

Trésorier, Secrétaire Général adjoint

M. Philippe GROLLEMÜND

Administrateur

M. Jean CELIER

Mme Sylvie GROLLERON

M. Patrick LAPORTE

M. Eric PAINDAVOINE

M. Andrea ROSSELLI del TURCO

M. Jacques SIMONET

Mme Céline SOMMIER

RAPPORT GENERAL

2014

Approuvé par le Conseil d'Administration du 12 mars 2015

présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 avril 2015

12 rue Charles Fourier 75013 PARIS
Tél 01 45 81 17 57 - Fax 01 45 81 29 32 - mrssiege@mrsasso.fr
N° SIRET 419 410 220 00026

www.mrsasso.fr

Quelle mission dans l'environnement actuel ?

Quelle place pour le mrs ?

Le contexte général est en pleine évolution avec la loi du 15 août 2014 relative à l'individualisation des peines et à l'efficacité des sanctions pénales qui a créé une nouvelle peine : la contrainte pénale, peine exécutée dans la communauté.

Aujourd'hui près des 3/4 des condamnés suivis par l'administration pénitentiaire le sont en milieu ouvert (dans la communauté) et 1/4 en détention.

Depuis plusieurs années, le **mrs** suit, accompagne, héberge des personnes qui exécutent leur peine en détention mais aussi tout ou partie de leur peine « dehors ».

Avec l'entrée en vigueur de la loi le 1^{er} octobre 2014, le nombre de ceux qui devront exécuter leur peine dans la communauté augmentera, mais on peut s'interroger sur les modalités de sa mise en œuvre.

Le **mrs** en diminuant le temps de latence à la sortie de détention, temps déterminant pour lutter contre la récidive, et en favorisant l'accès aux dispositifs de droit commun aux personnes sous main de justice et aux sortants de prison a toujours participé à l'insertion des personnes « public justice » dans le prolongement des politiques officielles.

Il souhaite que les nouvelles mesures ne fassent pas oublier la problématique de la vie en détention. En effet, même si la surpopulation carcérale a commencé à décroître légèrement, elle est encore bien présente (13 054 nombre moyen de détenus en surnombre) et induit toujours une promiscuité, de la violence, des conditions de vie indignes ainsi qu'une altération de la santé physique et mentale. On ne peut en effet que regretter qu'il ne soit pas fait de ce temps à l'écart de la société, un temps utile pour l'avenir. L'amélioration de la prise en charge en détention ne ferait que faciliter la prise en charge en milieu ouvert des sortants de prison, qui n'en serait alors que plus efficace.

Le mrs aujourd'hui

Une implantation régionale avec trois antennes en Ile de France, Hauts de Seine, Paris et Seine Saint Denis, **qui étendent leur action dans cinq départements.**

On a déploré de très nombreux cambriolages et dégradations diverses dans les locaux du mrs 93 qui l'ont contraint tout récemment à quitter les lieux. Il est en recherche active de nouveaux locaux.

Des équipes de bénévoles rattachées aux antennes sont complétées par des bénévoles hors antenne qui œuvrent plus ponctuellement notamment dans le domaine de la communication pour mieux faire connaître le **mrs** auprès des personnes qui peuvent en avoir besoin, auprès de bénévoles potentiels, et pour faciliter la recherche de fonds privés.

Des permanents :

deux à temps plein en CDI :

- une assistante administrative et comptable au siège qui est le pivot de l'administration du **mrs**
- une éducatrice spécialisée qui intervient dans les trois antennes en soutien et renfort technique des accueillants. Elle est plus particulièrement chargée des recherches de solution pour l'hébergement pérenne, notamment l'accession à l'autonomie des personnes hébergées dans les solutions relais
- et une assistante administrative en contrat aidé, dédiée aux antennes.

Une bonne santé financière

Un bilan sain avec une trésorerie en amélioration qui couvre maintenant 10 mois de dépenses.

L'activité

1. Stabilité de l'activité globale du mrs

Activité globale

Avec 600 personnes orientées vers le **mrs**, libérées définitivement ou sous main de justice, le nombre d'accueillis est légèrement baissé, alors que le nombre d'entretiens est stable.

Les accueillis au **mrs** sont toujours majoritairement adressés par les SPIP (Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation).

2014

Accueillis reçus	Nouveaux dossiers	Entretiens		
		Tous	Hors SID	SID
600	381	2442	1648	794

2013

Accueillis reçus	Nouveaux dossiers	Entretiens		
		Tous	Hors SID	SID
632	401	2458	1709	749

Activité SID : les équipes du **mrs** ont poursuivi leurs actions de préparation à la sortie de détention dans les établissements de Fresnes, Fleury-Mérogis, La Santé, Nanterre et Villepinte.

A noter que la Maison d'Arrêt de la Santé ayant fermé ses portes pour rénovation en cours d'année, l'activité **mrs** y a été moindre.

Le tableau ci-dessous montre une situation d'ensemble marquée par une stabilité du nombre global de détenus rencontrés en détention mais avec de fortes disparités selon les départements (explications dans les rapports des antennes).

	Nombre de détenus rencontrés	Entretiens en détention	Nombre de libérés SID hébergés en chambres mrs	Durée moyenne d'hébergement	Total des nuitées
mrs 75	2013/2014	2013/2014	2013/2014	2013/2014	2013/2014
MA Fresnes	102/115	103/116	6/6	75/71	454/424
MA La Santé	16/15	36/29	4/5	79/29	317/148
mrs 92					
MA Nanterre	43/46	43/46	14/7	58/78	755/548
mrs 93					
MA Fleury-Mérogis	33/17	35/18	5/0	65/0	327/0
MA Villepinte	9/19	12/19	0/2	0/57	0/114
TOTAL	203/212	229/228	29/20	64/62	1853/1234

On peut noter :

- une bonne communication entre les CPIP (conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation) et les bénévoles du **mrs** tant au niveau des procédures de saisine qu'au niveau des retours d'informations
- une demande toujours très forte de domiciliations pour les CNI (cartes nationales d'identité) et le courrier
- une baisse significative du nombre de libérés SID hébergés et par conséquent du nombre de nuitées qui s'explique par :
 - la fermeture à mi année de la MAH de La Santé
 - l'incapacité du **mrs** 93 à intervenir en détention au même rythme qu'en 2013 du fait du départ de plusieurs accueillants et des cambriolages à répétition
 - l'impossibilité parfois de répondre favorablement à certaines demandes, notamment lorsque l'état de santé, physique ou psychique, du sortant de prison n'est pas jugé compatible avec un hébergement en chambre d'hôtel.

Les suivis, en détention et en antenne, ont été réalisés par les équipes des trois départements dans lesquels le **mrs** est implanté, en moyenne 40 bénévoles soutenus au plan technique par le travailleur social et au niveau administratif par une assistante qui, toutes deux, sont opérationnelles sur les trois sites.

2. Un public accueilli plus jeune, confronté à de multiples difficultés :

La part des accueillis de moins de 25 ans s'élève à 18 % (14 % en 2013).

Ce rajeunissement s'explique par l'augmentation significative de l'activité des antennes des Hauts de Seine et de Seine Saint Denis qui reçoivent traditionnellement un public plus jeune.

Les accueillis sont très majoritairement français ou issus de la CEE.

Le nombre d'accueillis considérés comme illettrés (10 %) ou à faible niveau d'éducation et sans expérience professionnelle est malheureusement toujours élevé.

Relativement à leur situation pénale, les accueillis sont majoritairement récidivistes.

Remarque pour ce rapport et les suivants : il faut entendre récidive au sens commun du terme : réitération : nouvelle infraction quelle que soit sa qualification pénale.

Les difficultés les plus pénalisantes rencontrées par les condamnés ou les libérés adressés au mrs sont de deux ordres.

Elles ne sont malheureusement pas nouvelles même si on constate quelques améliorations.

Difficultés générales :

- obstacles pour l'accession aux emplois publics des personnes condamnées alors que l'on peut raisonnablement penser que le secteur public devrait donner l'exemple de la réinsertion par le travail au lieu de s'en remettre au secteur marchand
- situation de l'hébergement et du logement extrêmement difficile en région parisienne
- longueur des démarches administratives (mise en route des minima sociaux par exemple)

Difficultés liées au temps de la détention :

- des sorties de détention encore insuffisamment préparées en amont, parfois sans papiers d'identité même si on constate des progrès pour l'obtention de ceux-ci
- des parcours de santé chaotiques : malgré de réels progrès, avec le développement des UCSA (unités de consultation et de soins ambulatoires) et des SMPR (services médico-psychologiques régionaux), des obstacles à une prise en charge globale, et à la réinsertion, persistent.

3. Des aides matérielles concentrées sur :

- **l'élection de domicile**

Indispensable pour initier toute démarche administrative, elle permet une adresse unique pour le RSA, la CNI, la CMU etc.

De plus en plus demandée : elle est utilisée par près de 80 % des accueillis.

- **l'hébergement : augmentation de la capacité** pour un nouveau dispositif avec 32 chambres (+10 %)

Une offre plurielle :

- o hébergement d'urgence, tout à fait occasionnel, dans des chambres louées à la nuitée
- o hébergement classique : pour des durées variables selon le profil des accueillis, dans des chambres louées au mois et bénéficiant de l'ALT (Allocation de Logement Temporaire). On peut déplorer une baisse du nombre d'accueillis hébergés (102 contre 122 en 2013) due à la difficulté de trouver une solution après l'hébergement **mrs** (une durée moyenne un peu supérieure : 73 nuits contre 60 en 2013)
- o hébergement relais : 14 accueillis, (11 en 2013) ont été sélectionnés pour bénéficier d'un hébergement relais, pour une durée moyenne de 130 jours : accueillis en phase de réinsertion professionnelle sérieuse et qui présentent des capacités d'autonomie à court ou moyen terme. Ils sont alors accompagnés dans tous les aspects de la réinsertion jusqu'à l'accession à l'autonomie (gestion du budget, emploi, logement).

Offre complétée par **un nouveau dispositif : « hébergement vers l'emploi »**. **Ce projet d'action spécifique pour la réinsertion des jeunes majeurs** a vu le jour grâce au soutien de la **Fondation de France** via le legs d'un particulier : deux places en hébergement, avec aides matérielles nécessaires à toutes les démarches et accompagnement individualisé jusqu'à l'emploi pour des jeunes de 25 à 40 ans, particulièrement motivés et volontaires, présentant un minimum de capacités.

- **le transport**

L'aide la plus importante en terme de coût.

Aide indispensable puisque la gratuité du transport prévue pour les allocataires du RSA n'intervient pour les accueillis au **mrs** qu'après 2 à 3 mois de suivi du fait de la longueur du délai d'obtention des premiers versements. Délai qui pourrait être raccourci avec une meilleure préparation des démarches administratives pendant le temps de la détention.

- **le permis de conduire**

Son utilité, bien souvent évidente pour l'employabilité, l'est aussi bien souvent pour la confiance en soi et l'estime de soi : parfois le seul diplôme obtenu dans une école pour adultes après un réel investissement en temps et en assiduité. Grâce notamment au soutien de la Fondation M6, 9 accueillis ont pu suivre les cours d'une auto-école, avec globalement de beaux succès : on note un seul abandon, 3 réussites totales, 2 réussites au code (3 non encore présentés à l'examen du code).

12 candidatures ont été proposées à la commission d'admission en vue du financement de permis de conduire ; 3 ont été refusées pour manque de sérieux, de motivation, ou instabilité manifeste.

Notons qu'afin de maintenir la motivation des bénéficiaires et de limiter les abandons en cours de route, ceux-ci doivent participer au financement à hauteur de 100€.

- **l'aide alimentaire**

Aide ponctuelle de dépannage sous forme de colis (via la banque alimentaire), de tickets sandwiches, ou de tickets service.

L'aide la plus efficace est cependant la bonne orientation vers des restaurants sociaux gratuits ou à prix très modéré.

4. les résultats de l'activité

Ils sont mesurés sur les personnes ayant bénéficié d'un suivi dit long (4 entretiens et plus) grâce à des indicateurs de performance établis dans les quatre domaines de notre intervention :
aide administrative,
hébergement,
suivi des parcours de santé,
réinsertion professionnelle.

Les résultats sont encourageants :

- **insertion administrative** : 64 % sont affiliés à la CMU, et 55 % obtiennent le RSA en attendant un emploi (proportion en baisse par rapport à 2013 due à l'augmentation du nombre d'accueillis de moins de 25 ans),
- **insertion par l'emploi** : **près de 40 %** des accueillis démarrent leur insertion professionnelle malgré une situation économique difficile,
Ces résultats calculés à un instant T, sont certes fragiles mais ils prouvent que les efforts conjugués des accueillis et de ceux qui les suivent peuvent porter leurs fruits.
- **insertion par l'hébergement** :
Les solutions d'hébergement après l'hébergement **mrs** sont toujours difficiles à trouver et le délai d'attente pour l'entrée en CHRS est toujours long malgré le dispositif encore nouveau SIAO (Système intégré d'Accueil et d'Orientation).
 - à la sortie d'une chambre classique **mrs** :
 - 50 % ont intégré une solution plus pérenne, souvent un CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale)
 - 13 % ont retrouvé famille ou amis
 - 14 % ont accédé à l'autonomie (logement à leurs frais)Pour les autres, ce peut-être au mieux un séjour en centre de soins, mais aussi un retour en détention, ou l'errance avec tous les risques induits.
 - à la sortie d'une chambre relais :
des résultats très positifs qui nous encouragent à développer cette action, l'insertion professionnelle et l'accession à l'autonomie étant des atouts forts dans la lutte contre la récidive.
Si 7 accueillis sont sortis du dispositif, 7 étaient au 1^{er} janvier 2015 encore en relais. Se reconstruire prend du temps.
6 sur 7 ont accédé au logement autonome (logement social pour 4 d'entre eux, dans le parc privé pour 2, hôtel au mois pour 1), et ont confirmé leur insertion professionnelle (incertitude pour le septième qui a quitté la région parisienne).

Le nouveau dispositif « hébergement vers l'emploi » mis en place en février a permis d'héberger 6 personnes : 2 sont encore dans ce dispositif et sont en phase active de recherche d'emploi, 3 ont confirmé leur insertion professionnelle et sont maintenant hébergés dans le cadre du Relais avec accompagnement vers l'autonomie, 1 a quitté la région parisienne pour « retourner au pays».

Les réalisations des projets 2014 et le travail des commissions

L'insertion professionnelle

La commission emploi a atteint deux objectifs :

- consolider et élargir les partenariats établis l'année précédente :
une note partenariat à disposition de tous les référents recense l'ensemble de ces partenariats avec une actualisation des différents contacts et coordonnées pour chaque organisme.
Rapprochement avec certains partenaires emploi, notamment Sodexo justice et les ateliers d'insertion de l'Îlot.
- mettre en place de façon pratique et facilement accessible les outils nécessaires à la recherche d'emploi par un accès direct sur les ordinateurs des antennes :
note partenariat emploi, programme mensuel des Maisons de l'emploi, offres d'emploi reçues directement par le **mrs**, lien avec le site "réseau CIP" regroupant tous les sites utiles en matière de recherche d'emploi, lien avec le logiciel CVtae pour établir facilement un CV, etc.

Rappelons, comme les années précédentes, que les emplois publics, même peu qualifiés, sont interdits, de droit ou de fait, à ceux qui «ont un casier ».

Renaissance de la commission santé en février 2014

avec pour objectifs :

- de développer et maintenir des liens avec des professionnels médicaux et paramédicaux à orientation médico-sociale particulièrement sensibilisés aux problématiques de santé des publics reçus par le **mrs**
- d'apporter toute l'information nécessaire au suivi des personnes accueillies, pour une orientation la mieux adaptée
- de faire appel à des professionnels de santé pédagogues pour organiser la formation des accueillants sur les sujets touchant à la santé
De nouveaux professionnels médicaux ont répondu favorablement à la prise de contact et ont permis d'enrichir l'offre de soins portée sur la documentation **mrs**.

Poursuite de la politique d'accompagnement vers l'autonomie par le développement des relations partenariales avec des bailleurs sociaux. Contacts avancés avec des résidences sociales, et l'association COALLIA.

Poursuite des efforts de communication et de levée de fonds

Avec la poursuite de l'amélioration du site internet, et l'utilisation des réseaux sociaux (facebook), et la 3^{ème} vente aux enchères d'art contemporain qui grâce à l'engagement et la générosité d'un véritable réseau de donateurs et mécènes autour de ce projet a permis de récolter des fonds qui seront affectés à l'hébergement de personnes en insertion professionnelle.

Signature d'une convention avec la DISP (Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires) de Paris concernant l'hébergement et l'accompagnement socio-éducatif de personnes placées sous surveillance électronique, orientées par les SPIP.
Hébergement : le **mrs** met à la disposition de la DISP de Paris une chambre d'hôtel meublée pour personnes, hommes ou femmes, placées sous surveillance électronique (PSE), situées à Paris ou dans les communes des départements des Hauts-de-Seine ou de Seine-Saint-Denis.
Accompagnement socio-éducatif : le **mrs** favorise l'insertion de chaque placé en mettant en œuvre un accompagnement social adapté.

Nous espérons, après un premier bilan, qu'un amendement à la convention permette d'augmenter la capacité d'hébergement et de suivi de personnes placées sous surveillance électronique.

La gouvernance

Le Conseil d'administration a été en partie renouvelé et renforcé avec l'arrivée de 3 nouveaux membres en remplacement de deux démissionnaires. **Le Bureau** et les responsables et coresponsables d'antenne se réunissent mensuellement et prennent de manière collégiale toute décision d'organisation et d'orientation.

Les commissions Bilan, Communication, Documentation, Emploi, Formation, Hébergement et Santé, effectuent un travail en profondeur absolument indispensable pour la qualité du service que nous nous devons de rendre. Elles organisent leur activité selon une ligne générale définie lors de Bureaux et lors des réunions en antenne.

La formation

3 types de formation ont été proposés aux bénévoles du **mrs** :

- une formation interne se déroulant sur une journée entière pour les bénévoles arrivés dans le courant de l'année. Animée par des bénévoles ayant une grande pratique et par notre formatrice spécialisée salariée, elle est centrée sur les thèmes suivants:
 - objectifs et missions du **mrs**. Rôle, place et responsabilité du **mrs**
 - usage de la documentation interne, relations avec nos partenaires principaux,
 - fonctionnement de l'administration pénitentiaire, notion de peines et alternatives à l'incarcération, préparation à la sortie
- une formation à la carte proposée par la FARAPEJ est proposée à tous bénévoles et salariés sur les thèmes liés à la criminologie, la délinquance, la justice pénale, les addictions etc.
- une formation portant sur la « conduite de l'entretien » face aux accueillis, dispensée par Citoyens et Justice, également ouverte à tous.

Les finances

Une situation positive, avec des comptes de l'exercice 2014 qui affichent un résultat bénéficiaire de 21.772€. Ce bon résultat, s'il est confirmé les années suivantes, permettra de remonter les réserves du **mrs** et de pérenniser ses actions.

Ce résultat s'explique par une forte augmentation des recettes publiques et privées, et une gestion contrôlée des dépenses.

Des dépenses : 436 000€, en augmentation de 15 %

On note une augmentation significative des dépenses d'hébergement liées à l'accroissement du nombre de chambres.

Avec des frais généraux bien maîtrisés, 80 % des dépenses sont affectées aux actions sociales.

Des recettes: 457.000€, en augmentation de 17,7 %

Les subventions publiques sont en forte augmentation grâce à un effort significatif de l'administration pénitentiaire appréciant l'utilité et la qualité des actions du **mrs**, notamment ses possibilités d'hébergement.

Les subventions publiques dépassant le seuil de 153 000 €, le **mrs** aura l'obligation à partir de l'année prochaine de faire appel à un Commissaire aux comptes.

Le montant des ALT étant lié au nombre de chambres louées, il est en augmentation.

Les dons privés ont nettement progressé (32 % des recettes), grâce au soutien de fondations d'entreprises (ex : Fondation M6), de fondations privées (ex : Fondation Dumeste), d'un réseau de donateurs et adhérents fidèles, et grâce à l'arrivée de nouveaux donateurs et à la contribution de la Fondation de France.

Que tous ces mécènes soient ici très vivement remerciés pour leur confiance et leur soutien.

Quelques exemples de l'utilisation de ces fonds privés : financement du poste de travailleur social, des hébergements relais, des permis de conduire, organisation de manifestations culturelles permettant de lever des fonds et d'élargir le cercle des sympathisants etc.

Les projets et orientations de 2015

L'objectif principal est constant : améliorer la qualité du suivi des accueillis pour leur permettre de surmonter l'épreuve des premiers mois qui suivent la sortie de détention, ou la condamnation à une peine alternative.

Dans cette optique :

Formation accrue dans tous les domaines

Par exemple, projet de formation complémentaire dans le domaine de la santé, afin de faciliter le suivi et l'orientation des personnes présentant des troubles du comportement, et dans le domaine de la recherche d'emploi pour encourager l'utilisation régulière des nouveaux outils informatiques dédiés

Créer ou renforcer des liens forts pour un réel partenariat avec quelques structures associatives :

- dans le domaine de l'hébergement avec l'Îlot, COALLIA,
- dans le domaine de l'emploi avec l'AFPA ou l'association Justice 2^{ème} Chance (J2C) avec laquelle des discussions sont en cours, et la participation à SPILE (sortir de prison, intégrer l'entreprise, pour la promotion de la Charte de la réinsertion des sortants de prison, dans le but de sensibiliser grandes et petites entreprises, aux problèmes d'emploi que rencontrent plus particulièrement les personnes sortant de détention)
- partenariat avec des lieux de soins

Mener à bien notre nouvelle action avec les personnes placées sous surveillance électronique dans le cadre de la convention passée avec la DISP.

Plus globalement, tous les efforts des équipes du mrs tendront à être disponibles et prêts à participer aux suivis des personnes condamnées dans le cadre des nouvelles mesures.

Un souhait : renforcement des liens et une collaboration dans la confiance entre les services officiels et la communauté dont nous, mrs, sommes un élément.

Enfin, pour être plus efficace dans la recherche de financement privé qui concourt à la pérennité de ses actions, le **mrs** doit s'entourer de personnes expertes dans l'utilisation des fonctionnalités du réseau internet. Ceci devrait lui permettre de développer un véritable réseau d'adhérents, donateurs ou sympathisants.

Conclusion

Avec des finances saines, des équipes toujours très motivées et des projets qui répondent aux nécessités sociales, le **mrs**, qui a toujours mérité votre confiance, vous est d'avance très reconnaissant de la lui renouveler.